

Janvier 2021



Le p'tit Taillebourgeois

Bulletin Municipal
Part in English

n° 103



Sommaire

Directeur publication

Pierre Texier

Conception/mise en page

Marie-Claude Cubillo

Photos

Pierre Texier, J-F Weill dit Morey, Philippe Ganthy, Daniel et Myriam Arroyo-Bishop, Marie-Claude Cubillo, Associations

Merci à tous les membres de la Commission Bulletin Municipal pour leur investissement

Christine Texier, Sylvie Albert Marie-Claude Cubillo, Pierre Texier

Traduction en anglais

Gillian Broome

Imprimé par Primus-Print

Sommaire 2

Au Fil de la Vie 3

Editorial de M. Le Maire 4

Infos Municipales 5

Vie Municipale 6

Inscription Plan Communal de Secours

Cyclad

Pôle Emploi

Photo de la Tour et Echafaudages

Nouvelle Petite Entreprise

Vie Associative 15

AAPPMA La Gaule Charentaise

Les Baladins du Comté de Taillebourg

Part in English 17

Commissions, Syndicats 19

Renseignements Utiles 20

Artisans, Commerçants, Services 21

NAISSANCES

CHABOT-RIVIÈRE Fleure née le 27-11-2020



MARIAGE

DÉCÈS

HONORÉ Paulette née SOULARD décédée le 01.05.2020

PERDRIAUX Jacques décédé le 21.07 .2020

DÉRAT Pierre décédé le 02.12.2020

WENDT Annick Simone née GRÉGOIRE décédée le 07.12.2020

RICHAUD Claude décédé le 12.12.2020

PICARD Joan Jean décédé le 23.12.2020

PETITMANGIN Christian Charles décédé le 27-12-2020

PEYRONDET Marie-Claude née SERRES décédée le 30.12.2020



À toutes et à tous, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2021.

Il est réellement difficile de souhaiter une bonne année à tous nos concitoyens sans prendre en compte les familles Taillebourgeoises qui ont été durement affectées par la disparition d'un de leurs proches au cours de l'année 2020 et notamment dans le courant du mois de Décembre.

Comment souhaiter une « bonne année 2021 ! », alors que de nouveaux problèmes sont déjà présents et que le changement d'année n'y apportera pas de solutions immédiates.

Si nous le faisons, c'est par tradition. Et nous sommes convaincus que certaines de ces traditions doivent perdurer parce qu'elles sont attendues, comme notre sapin de Noël, le feu d'artifice, les festivités d'été, les animations diverses, les journées du Patrimoine.

Souhaiter une « bonne année » c'est aussi quelquefois, simplement, espérer que les choses s'arrangent pour les gens en réelle difficulté.

La municipalité essaye, dans la mesure de ses moyens, de participer à ce mieux être.

Il suffit quelques fois de montrer de simples petites attentions, comme nous avons pu le constater avec les retours de satisfaction pour les colis de Noël à destination de nos anciens.

En 2021, nous ne pourrons pas faire de dépenses significatives, mais nous essaierons de maintenir, au maximum, nos interventions habituelles.

Il faut se rendre à l'évidence que la « sécurité des biens et des personnes » avec, le rétablissement et la mise en sécurité du château et des remparts dont nous avons la charge inaliénable (même si nous avons trouvé des financements à plus de 90%), grèvera les budgets de la commune, quelques soient les municipalités, pour une quinzaine d'année.

Le projet de construction d'école n'est pas abandonné, mais il faudra que l'Etat se manifeste plus conséquemment dans le financement de ce projet au lieu de largement financer des piscines d'été et des cinémas sur notre territoire. Dans ce cadre, nous avons reçu le 30 décembre, le « médiateur de la République (ancien préfet) », qui convient que notre demande de nouvelle école est cohérente et justifiée.

En raison de la COVID, nous n'aurons pas le plaisir de vous recevoir pour les vœux de la municipalité, mais nous vous souhaitons, sincèrement, une belle année 2021.

Bien cordialement,

Rue Aliénor :

Enquête de Sylvie ALBERT pour étude sur le projet d'aménagement de la Rue Aliénor (circulation-stationnement) :

Madame ALBERT remet les résultats d'une enquête réalisée auprès des habitants de la rue Aliénor qui a synthétisé les différents avis sur un aménagement qui prendrait en compte, notamment :

- le problème de la circulation des piétons face au stationnement des véhicules,
- l'accès aux habitations,
- les inondations en cas de fortes pluies.

La municipalité a lancé une mission d'esquisse (convention) auprès du Syndicat Départemental de Voirie (5300 € Ht) sur le budget 2021.

Rue Aliénor :

Un complément de vitesse à 30 km/h va être positionné à la descente de la dite « rue Aliénor » (en venant du cimetière) pour la cohérence avec la montée, déjà limitée. La petite complication étant qu'il faut aussi prendre en compte, de ce fait, la rue de l'église et la rue du champ de foire.

Bouron-La Chaussée :

La vitesse va être limitée à 30km/h pour la traversée du Bouron-La Chaussée.

Nouveaux habitants :

La Municipalité rappelle aux nouveaux habitants qu'il est bon de se faire connaître et de se présenter au secrétariat de Mairie pour pouvoir bénéficier de certaines informations.

« PanneauPocket » :

La municipalité va adhérer à l'application numérique « PanneauPocket » qui nous permettra de vous transmettre de l'information (urgente et sélectionnée) avec pour vous, accès gratuit et libre, favoris et notifications sur votre portable. De nombreuses municipalités sont déjà en lien avec ce site.

Fibre Optique :

Le président de de la Charente-Maritime, M. Bussereau, par un courrier reçu le 8 décembre 2020, nous informe que malgré la crise sanitaire et ses contraintes, notre département sera un des premiers à être desservi à 100% Fibre Optique. Taillebourg devrait pouvoir en bénéficier d'ici la fin de l'année 2021.

Cette année 2020 particulièrement éprouvante est terminée.

Malheureusement en ce début d'année 2021 nous ne pouvons pas crier victoire, loin de là, peut-être un petit espoir avec les vaccins mais quoiqu'il en soit, continuons à respecter les gestes barrières et le port du masque.

Nous souhaitons avoir une pensée pour tous les Taillebourgeoises et Taillebourgeois qui nous ont quittés durant cette année et assurer de notre soutien à tous celles et ceux qui y ont perdu un proche, victime ou non de la COVID-19, tant les conditions du deuil y ont été encore plus difficiles et douloureuses.

Nous tenons aussi dans ce contexte, exprimer nos excuses les plus sincères auprès de deux familles, pour deux personnes décédées non-mentionnées dans notre dernier bulletin. Ces personnes étaient domiciliées sur une autre commune (EPADH ...) lorsqu'elles nous ont quittés, aussi nous ne recevons pas en mairie les retranscriptions, d'où notre oubli, ceci n'excuse pas tout, mais nous tenions malgré tout à le dire.

Les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien. Notre solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, maintenir nos services publics...

Nous avons été privés de la richesse de notre vie villageoise :

la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs, de la fête de Noël de nos écoles au repas des anciens,...

Ces moments que nous avons toujours connus et dont, nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqués.

Heureusement, les Journées du Patrimoine ont pu exister et ont connu un vif succès.

Voulant intégrer les villageois et l'école, nous avons organisé un concours d'épouvantails. Les personnes se sont investies et les résultats ont été incroyablement créatifs.

Les élus ont malgré tout distribué les colis de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus pour compenser le repas convivial habituel tant attendu tous les ans !

Nous remercions vivement ceux qui nous ont envoyé en retour, des petits mots de satisfaction et de sympathie.

Certains, ont pu remarquer que cette année le sapin de Noël était lui aussi confiné, pas pour les mêmes raisons que nous, mais pour les vols de ses décorations qui ont lieu tous les ans ! Donc cette année, derrière les baies vitrées de la salle municipale, il a pu bénéficier d'une jolie déco ainsi que de lumières scintillantes au grand plaisir des enfants de l'école qui se sont extasiés devant.

Vous trouverez à la suite de cette page, une demande d'inscription à découper et à nous renvoyer ou à déposer, si vous le désirez, pour notre Plan communal de Sauvegarde où sont inscrits entre autres, les personnes vulnérables ou seules et d'un certain âge. Ceci nous permet d'aller les voir, prendre des nouvelles en cas de crise ou de situations exceptionnelles.

Un Centre de vaccination Covid situé Rue Comporté (à côté des urgences) à St Jean d'Angély est ouvert depuis le 18/01/2021 de 9h à 12h et 14h à 17h.

Prise de RV par Internet site: www.sante.fr ou www.doctolib.fr/hopital-public/saint-jean-d-angely/centre-de-vaccination-covid-19-saint-jean-d-angely

Sans internet, standard: 05 46 95 11 11 Se munir dans tous les cas des cartes d'identité et vitale. Vals de Saintonge Communauté met à disposition un transport pour les personnes ne pouvant se déplacer. Réservation: 05 46 33 39 75.

Pour le moment, ce centre s'adresse aux personnes de plus de 75 ans des Vals de Saintonge

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

au profit des personnes âgées et des personnes handicapées
en cas de risques exceptionnels

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF
prévu à l'article L.121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles

Centre Communal d'Action Social

Mairie de Taillebourg
Place du Marché

17350 TAILLEBOURG

RUBRIQUE 1 ⁽¹⁾

Je soussigné(e)

[bénéficiaire]

NOM :

Prénoms :

Né(e) le :

à

Adresse :

17350 TAILLEBOURG

Téléphone :

sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres ; en qualité de ⁽²⁾ :

- Personne âgée de 65 ans et plus ;
- Personne âgée de plus de 60 ans et reconnue inapte au travail ;
- Personne handicapée

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

RUBRIQUE 2 ⁽³⁾

Je déclare bénéficiaire de l'intervention ⁽²⁾ :

- D'un service d'aide à domicile ;
- D'un service de soins infirmiers à domicile ;

Intitulé du service :

Adresse :

Téléphone :

- D'aucun service à domicile

RUBRIQUE 3 ⁽³⁾

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence

NOM :

Prénoms :

Adresse :

Téléphone :

[1] Les réponses à cette rubrique permettant l'identification du déclarant sont obligatoires

[2] Cochez la case correspondant à votre situation

[3] Les réponses à cette rubrique sont facultatives

Autres renseignements que je juge utile de préciser (sur ma santé, ma capacité de mouvement, etc.)⁽³⁾

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à Taillebourg, le

Signature

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels.

Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

1. Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.
2. Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
3. En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.

Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.

CETTE DEMANDE DOIT ETRE ADRESSEE A

Monsieur le Maire,
Président du Centre Communal d'Action Sociale
Mairie, Place du Marché
17350 TAILLEBOURG

C'EST SIMPLE, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !



Bouteilles et flacons
en plastique



Barquettes en plastique
ou en polystyrène



Briques
alimentaires



Emballages en métal
(acier et aluminium)



Plastiques souples



Pots et gobelets
en plastique



MIEUX TRIER,
C'EST PENSER À DEMAIN
CYCLAD.ORG

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

TERRITOIRE
économie
circulaire



Contactez-nous !

C'est le moment de recruter un jeune !

#1jeune1solution

Service Relations Entreprises
Mission Locale de La Saintonge

 **24 rue du Jeu de Billes – BP 83**
17416 SAINT JEAN D'ANGELY Cedex

 **05.46.59.00.39**

 **entreprise.mls@milo-saintonge.asso.fr**

 **www.milo-saintonge.asso.fr**

Service Entreprise
Pôle emploi Saint Jean d'Angély

 **1 rue Le Corbusier**
Parc Arcadys
17400 SAINT JEAN D'ANGELY

 **05 46 59 20 02**

 **entreprise.pch0071@pole-emploi.net**



Aides à l'embauche

- ✓ Emplois Francs
- ✓ Aide à l'embauche des jeunes
- ✓ Contrat d'apprentissage
- ✓ Contrat de professionnalisation
- ✓ Contrat Initiative Emploi Jeunes (CIE)
- ✓ Parcours Emploi Compétences Jeunes (PEC)



	EMPLOIS FRANCS	AIDE À L'EMBAUCHE DES JEUNES	CONTRAT D'APPRENTISSAGE	CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	CONTRAT INITIATIVE EMPLOI JEUNES (CIE)	PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES JEUNES (PEC)
OBJECTIFS 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'emploi des personnes qui résident en Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'emploi des jeunes dans le contexte de la crise sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir une qualification : diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP 	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir une qualification : diplôme ou titre à finalité professionnelle reconnue par une branche 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi
BENEFICIAIRES 	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes suivis par une Mission Locale Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi Bénéficiaires d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) 	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes de moins de 26 ans 	<ul style="list-style-type: none"> 16 à moins de 30 ans (plus dans certains cas) 15 ans et avoir accompli la scolarité du collège Sans condition d'âge pour les personnes handicapées, créateurs / repreneurs d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> 16 à 25 ans Demandeur d'emploi de +26 ans Bénéficiaires des minimas sociaux Personne ayant bénéficié d'un contrat aidé 	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes de moins de 26 ans suivis par une Mission Locale Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi Sous réserve de l'éligibilité au dispositif établi par le conseiller 	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes de moins de 26 ans suivis par une Mission Locale Sous réserve de l'éligibilité au dispositif établi par le conseiller
EMPLOYEURS 	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises du secteur privé Associations 	<ul style="list-style-type: none"> Employeurs du secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> Employeurs du secteur privé Entreprises publiques industrielles et commerciales 	<ul style="list-style-type: none"> Employeurs du secteur privé Entreprises publiques industrielles et commerciales 	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises du secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> Etablissements du secteur non marchand (associations, collectivités)
CONTRATS 	<ul style="list-style-type: none"> CDI CDD d'au moins 6 mois Contrat de professionnalisation 	<ul style="list-style-type: none"> Contrats de 1 à 3 ans en fonction du diplôme préparé Enseignement en CFA – au moins 25% de la durée du contrat CDD d'au moins 3 mois 	<ul style="list-style-type: none"> Contrats de 1 à 12 mois Enseignement par un organisme de formation – au moins 15% du contrat, 150h mini 	<ul style="list-style-type: none"> CDI ou CDD de 6 à 12 mois Enseignement par un organisme de formation – au moins 15% du contrat, 150h mini 	<ul style="list-style-type: none"> CDI CDD d'au moins 9 mois Mise en place d'un plan de formation défini Suivi pendant le contrat par le prescripteur Mission Locale 	<ul style="list-style-type: none"> CDI CDD d'au moins 9 mois Mise en place d'un plan de formation défini Suivi pendant le contrat par le prescripteur Mission Locale
AIDES 	<ul style="list-style-type: none"> 15 000 € sur 3 ans pour un CDI (5 000 € / an) ou 17 000 € pour le recrutement d'un jeune de moins de 26 ans (jusqu'au 31/01/2021) 5 000 € sur 2 ans pour un CDD (2 500 € / an) Montants proratisés en fonction du temps de travail et de la durée du contrat 	<ul style="list-style-type: none"> Aide exceptionnelle de 5 000 ou 8 000 € pour les contrats avant le 28/02/2021 Exonérations des cotisations et contributions sociales patronales et salariales Aide unique pour les employeurs de moins de 250 salariés qui emploient des apprentis préparant un niveau bac maxi (2000 € la 2^{ème} année et 1 200 € la 3^{ème} année) Aide spécifique Agefiph pour les personnes handicapées (3 000 € max) 	<ul style="list-style-type: none"> Aide exceptionnelle de 5 000 à 8 000 € pour les embauches avant le 28/02/2021 Exonération des cotisations patronales d'assurance maladie Prise en charge des coûts liés à la formation par l'OPCO Aide pouvant aller jusqu'à 2 000 € pour le recrutement d'un demandeur d'emploi de plus de 26 ans Aide spécifique Agefiph pour les personnes handicapées (4 000 € max) 	<ul style="list-style-type: none"> Aide exceptionnelle de 5 000 à 8 000 € pour les embauches avant le 28/02/2021 Exonération des cotisations patronales d'assurance maladie Prise en charge des coûts liés à la formation par l'OPCO Aide pouvant aller jusqu'à 2 000 € pour le recrutement d'un demandeur d'emploi de plus de 26 ans Aide spécifique Agefiph pour les personnes handicapées (4 000 € max) 	<ul style="list-style-type: none"> 47 % de prise en charge du salaire par l'Etat, dans la limite de 30h de travail par semaine (environ 620 € d'aide de l'Etat sur la base du SMIC minimum légal) 	<ul style="list-style-type: none"> 65 % de prise en charge du salaire par l'Etat, dans la limite de 20h à 26h de travail par semaine (environ de 571 € à 743 € d'aide de l'Etat sur la base du SMIC minimum légal)
REMUNERATION 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins le SMIC (ou minimum conventionnel) 	<ul style="list-style-type: none"> Entre 27% et 100% du SMIC selon l'âge et le niveau d'études (ou minimum conventionnel) 	<ul style="list-style-type: none"> Entre 55% et 100% du SMIC selon l'âge et le niveau d'études (ou 85% du minimum conventionnel) 	<ul style="list-style-type: none"> Entre 55% et 100% du SMIC selon l'âge et le niveau d'études (ou 85% du minimum conventionnel) 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins le SMIC (ou le minimum conventionnel) 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins le SMIC (ou le minimum conventionnel)

La commune de Taillebourg présente, à toutes et à tous, ses vœux
la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Département de la Charente-Maritime
du mur d'escarpe du site classé du Château de Taillebourg.

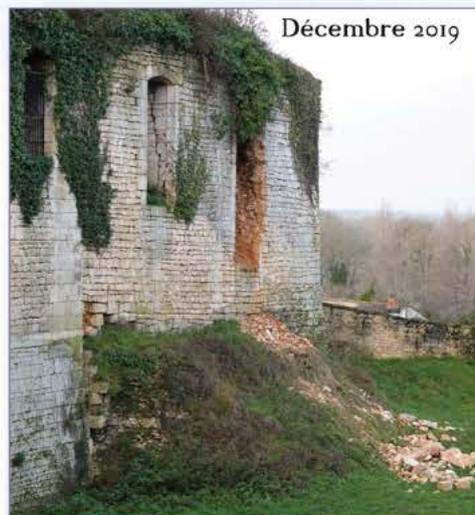
Au-delà d'une intervention "Patrimoine", ce chantier participe à la sécurisation de la popo



2021 et remercie tout particulièrement :

et la Région Nouvelle Aquitaine pour le soutien financier accordé à la mise en sécurité

et notamment de la Rue Aliénor d'Aquitaine.



NOUVELLE ENTREPRISE À TAILLEBOURG !

UNE PETITE MAISON D'ÉDITION, MAIS PAS QUE !

Cette nouvelle entreprise, implantée à Taillebourg, propose ses services dans 3 domaines complémentaires : Communication Print et Digitale

Photographie

Edition de livre photographiques et régionalistes

Les éditions Pixel 17, créées en novembre 2020, viennent de lancer leur premier ouvrage « Objectif Fleuve Charente » en cette fin d'année 2020.

Ce premier ouvrage de la collection « Nature & Biodiversité » vous invite à une promenade photographique, au rythme du fleuve Charente, saison après saison et comporte de nombreuses prise de vue de notre village.

Paysages authentiques, brumes et brouillards, biodiversité, levers et couchers de soleil, navigation jusqu'à l'estuaire... laissez-vous guider !

Au printemps 2021, si tout va bien, d'autres ouvrages sont d'ores et déjà programmés dans la collection « Nature & Biodiversité » :

« Orchidées et plantes sauvages de Saintonge »

« Objectif Oléron, La Lumineuse »

« Objectif Pays Royannais »

D'autres publications sont également à l'étude, en coopération avec différents auteurs sur les communes environnantes, ainsi qu'un ouvrage sur le Palais de Justice de Saintes.



Textes et photographies : Jean-François Weill Dit Morey

Format A5 à l' Italienne, 96 pages + Couverture

Couverture 300g avec pelliculage mat

Plus de 130 photos

ISBN : 978-2-9575706-0-7

Pixel 17

80, rue Aliénor d'Aquitaine
17350 Taillebourg

Tél : 09 72 31 46 61
contact@pixel17.fr
<https://www.pixel17.fr>

AAPPMA

La Gaule Charentaise

Amis pêcheurs, bonjour !

Tout d'abord, permettez-nous de vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année. Celle qui vient de se terminer fût une année particulièrement difficile à tous les niveaux. Bon nombre d'animations de diverses associations n'ont pu avoir lieu, la pêche y compris. Une chance malgré tout pour les pêcheurs qui ont pu retourner au bord de l'eau le 11 mai ! D'autres associations ou clubs n'ont pas eu cette opportunité. Malheureusement re-confinement et ouf ! La pêche de nouveau autorisée à partir du 28 novembre dernier dans la limite de 3 heures et à un maximum 20 kms, mais le roman-photos ne s'arrête pas là, depuis le 19 décembre plus de limite d'heure, ni de kms, si ce n'est que l'heure (20h pour l'instant) du couvre-feu.

Les Assemblées Générales Electives de 2020 n'a pas eu lieu. En effet le contexte sanitaire actuel ainsi que les difficultés organisationnelles qui en découlent ont motivé le ministère de la Transition écologique à proroger les baux de pêche du domaine public et sont reportées à cette année, mais pour l'instant aucune info émanent de la FNPF y compris pour tenir nos Assemblées Générales habituelles.

Dans tout ce capharnaüm, quelques bonnes nouvelles :

- Les cartes de pêche 2021 disponibles depuis le 15 décembre
- Cette année, les jeunes pêcheurs peuvent bénéficier de la carte 2021 gratuitement pour les -12 ans et à -50% pour la Carte Mineure par un système de parrainage.

Deux conditions pour en bénéficier : le parrain doit être à jour de sa carte de pêche 2021 (il ne peut parrainer qu'une seule fois), et le filleul de moins de 18 ans ne doit pas avoir pris sa carte de pêche en 2020.

- Un jeu concours a débuté le 11 janvier, au sein des 12 fédérations de la Nouvelle Aquitaine. Pendant les 8 prochaines semaines (du 15/12 au 28/02), 30 pêcheurs (carte majeure ou interfédérale 2021) de Charente-Maritime par semaine se verront accorder un bon d'achat de 25 €.

Exceptionnellement, pendant la fermeture du Restaurant de la Gare (dépositaire direct de notre AAPPMA), vous pouvez faire du «Click and Collect» pour prendre votre carte directement à notre siège

Dans une enveloppe vous insérez votre ancienne carte, votre règlement (chèque ou espèces) et un numéro de tél. Vous la déposez dans la boîte aux lettres à notre siège (adresse ci-dessous) et le soir même ou le lendemain, nous vous appelons pour fixer un RV pour le retrait de votre carte.

Rappel Prix Carte : Interféd.: 100 €; Pers. Majeure: 78 €; Découv.Femme: 35 €; Mineure(12 à 18): 21 € Hebdo.:33 €; Journalière: 13 €. N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements

Pour nous contacter :

Notre site : www.lagaulecharentaise17.fr

Notre e-mail : lagaulecharentaise@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/lagaulecharentaise

Notre téléphone : 05 46 91 82 13

Notre siège : 68 rue Aliénor d' Aquitaine 17350 Taillebourg





LES BALADINS DU COMTÉ DE TAILLEBOURG

Taillebourgeois, Taillebourgeoises,

Les Baladins du comté de Taillebourg vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

2021 commence fort pour l'association avec l'élection des membres du bureau par correspondance. Ont été élus :

Jean-Emmanuel GARCIA en tant que président

Lydie OLIVIER en tant que vice-présidente

Patrick PIOCHAUD en tant qu vice-président

Mickaël BENARD en tant que trésorier

Julie FLEGEO en tant que trésorière adjointe

Stéphanie GARCIA en tant que secrétaire

Gaëlle OLIVIER en tant que secrétaire adjointe.

Félicitations à eux et merci de faire vivre l'association !

L'association tient aussi à remercier chaleureusement Jacqueline KERLEAU pour toutes ces années passées à nos côtés ainsi que Caroline GERVIER pour son soutien. Merci encore pour votre investissement au sein du conseil d'administration.

Comme vous vous en doutez, 2020 a été une année sans spectacle pour les Baladins. La représentation estivale ainsi que la Balad'Hoween n'ont pas pu avoir lieu mais nous espérons fortement pouvoir nous rattraper en 2021 ! Les Baladins ne se sont pas pour autant reposés, d'autres projets ont eu lieu ou sont en cours, mais chut !

L'atelier théâtre enfant dirigé par Anabelle PENIN a aussi dû être mis en pause. On espère pouvoir reprendre le plus tôt possible pour le plus grand plaisir des petits mais aussi des plus grands !

Amis Taillebourgeois ou d'autres Comtés, n'hésitez pas à nous contacter par mail : baladinscomtedetaillebourg@gmail.com ou sur nos réseaux sociaux !



Translation of the mayor's editorial.

To everyone, we wish you all a Happy New Year, 2021.

We recognise it is difficult to wish a 'Happy New Year' to all of our fellow citizens, without considering those who have suffered the loss of someone close last year, in particular in December. But how do we wish a Happy New Year considering all the current problems, and that simply changing the year from 2020 to 2021, brings no immediate solutions?!

That we do so is by tradition. We are convinced that certain traditions will endure, such as the Christmas tree, fireworks, summer festivities, other entertainments organised and the Heritage Days.

Perhaps wishing a Happy New Year is simply hoping that it might bring a solution for people with serious difficulties. Our town council does try, as well as it can, to improve things.

Sometimes it is the simple gestures that are meaningful, like the numbers of people who expressed their satisfaction at receiving their Christmas box (for the older members of Taillebourg, who would have attended the Old People's dinner, cancelled because of COVID restrictions).

Unfortunately, in 2021, we will be unable to spend significantly, but shall do our best to continue with our usual involvements. This is because the cost of repairing, and making safe, the château - even though we have a grant of more than 90% - eats into the budget grievously. Unfortunately, the situation will continue for approximately the next fifteen years, regardless of who is on the council. Our project of the new school has not been abandoned. However, we need the State to decide to provide further funding, more important in our eyes than proposed projects of summer swimming pools and cinemas in the region. On December 30th, the 'médiateur de la République' visited and decided our need for a new school building was justified. We are encouraged!

Because of the COVID restrictions, we are unable to gather together to wish you all a Happy New Year, but we do sincerely wish everyone a better 2021!

With warmest wishes,

The Mayor Pierre Texier

Translation of the 2nd deputy mayor M-C Cubillo,

The year 2020 was particularly trying. Unfortunately, at the beginning of 2021 we can't cry victory, but perhaps there is some hope with the vaccinations. We still need to remember all the health regulations, in particular wearing a mask.

We send our sympathy to all those who lost a loved one, whether through Covid or otherwise, especially as the 'bereavement' situation has not only been a sad one, but presented unusual difficulties.

In the same context, we would like to apologise for not having included two deaths in our commune in our last bulletin. The fact was that they were actually living in an old people's home in a different commune when they died and our mairie was not notified. So, families, please accept our apologies.

History books may well record this period as a perturbing one, with its many restrictions which have affected our economy, our social lives and kept families apart. However, looked at differently, the same restrictions have encouraged the simple pleasures in life.

In our community, our solidarity has made us realise how important it is to take care of the vulnerable and maintain as far as possible, public services.

During this 'Covid' time we have been deprived of much of the richness of village life: the conviviality, simply the joy of being together through our festive events, like the school's Christmas festivities, or the old people's annual dinner. These are happy events and without them, we realise how much they mean to us.

Luckily, our Fête du Patrimoine was able to take place and was most successful. Wanting to involve the village and school, we organised a Scarecrow competition : The people got involved and amazingly creative results!

During the weekend of December 11th-13th, our councillors distributed Christmas boxes to all those who are 70 or over. This was to compensate for not having the usual convivial meal in the October. We really appreciated the thank you notes we received!

Not only us, but our Christmas tree was 'confined' this year! Not for the same reasons, but simply because last year all the decorations were stolen. However, you must have seen, behind the glass panels of the salle de fête, our large Christmas tree beautifully (and safely!) decorated – much to the delight of the schoolchildren who stood with their noses glued to the window

Below you will find a slip to fill in and return to the mairie, if you would, concerning our 'Plan de Sauvegarde'. This allows us to list all those in our commune who are vulnerable, live alone or are aged, so that we can visit them and check they are all right, particularly in times of crisis.

COVID: a centre for vaccination, situated in Rue Comporté (next to the accident and Emergency entrance of the hospital) at St. Jean d'Angély, is open from 18/01/2021, from 9am- 12 and 2pm -5pm. You may make an appointment on the internet site: www.sante.fr or on www.doctolib.fr/hopital-public/saint-jean-d-angely/centre-de-vaccination-covid-19-saint-jean-d-angely, or, if no internet, phone 05 46 33 39 75. At the moment this is for people over 75 living in the area of Vals de Saintonge

M-C Cubillo, 2nd deputy mayor

Commission Budget (non ouverte à l'extérieur)

Président: M. Texier **Vice-Président:** M. Ganthy
Elus: Mme Cubillo, M. Guillot, M. Gallais

Commission du Personnel Communal (non ouverte à l'extérieur)

Président: M. Texier **Vice-Président:** M. Ganthy
Elus: Mme Cubillo, M. Guillot, M. Gallais

Commission Appel d'Offre (non ouverte à l'extérieur)

Président: M. Texier **Vice-Président:** M. Ganthy
Elus: Mme Cubillo, M. Guillot, M. Gallais

Commission CCAS, Banque Alimentaire

Président: M. Texier **Vice-Présidente:** Mme Cubillo
Elus: Mme Favréaux, M. Erable
Compétences Extérieures: Mme Besson, Mme Barjonnet, Mme Weill Dit Morey, M. Lambardin

Commission du Patrimoine

Président: M. Texier **Vice-Président:** M. Arroyo-Bishop
Elus: M. Erable, Mme Sarrazin, Mme Albert, Mme Broome, M. Flégeo
Compétences extérieures à titre facultatif: Mme Arroyo-Bishop, Mme Parfait, Mme Richaud, Mme Ganthy, Mme Weill Dit Morey

Commission Tourisme

Président: M. Texier **Vice-Président:** Mme Albert
Elus: M. Arroyo-Bishop, Mme Broome, M. Flégeo, Mme Mathieu, Mme Sarrazin
Compétences extérieures à titre facultatif: 5 bénévoles

Commission Fêtes, Repas, Commémoration

Président: M. Texier **Vice-Présidente:** Mme Cubillo
Elus: M. Flégeo, M. Tavernier, Mme Albert, Mme Sarrazin, Mme Favréaux, M. Erable

Commission Associations, Culture, Jeunesse

Président: M. Texier **Vice-Présidente:** Mme Cubillo
Elus: Mme Mathieu, M. Flégeo, M. Tavernier
Compétences extérieures à titre facultatif: 3 bénévoles

Commission Bulletin Municipal et Site Internet

Président: M. Texier **Vice-Présidente:** Mme Cubillo
Elus: Mme Mathieu, Mme Albert, Mme Broome
Compétences extérieures à titre facultatif: M. Weill Dit Morey, Mme Texier

Commission Electorale

Mme Favréaux + 2 Membres(1 délégué désigné par le président du tribunal de grande instance et 1 délégué de l'administration désigné par l'état)

Commission CCID

Président: M. Texier
11 Membres (dont 6 suppléants)- Uniquement Personnes extérieures

CDC Vals de Saintonge:

M. Texier **Suppléant:** M. Ganthy

Syndicat de la Voirie:

M. Guillot **Suppléant:** M. Texier

SDEER:

M. Gallais **Suppléant:** M. Texier

EAU 17:

M. Texier **Suppléant:** M. Guillot

Délégué CNAS:

M. Ganthy (élu) Mme Rouet (agent)

SIVOS François Rabelais

Président: M. Texier **Vice-président:** M. Ganthy, Mme Bernard
Délégués titulaires: M. Ganthy, Mme Bernard, Mrs Boizumault, Pertus, Covela-Rodriguez, Gallais
Délégués suppléants: Mmes Mathieu, Albert, Favréaux, Gervier, Chenu, Blicck

SYMBA:

M. Guillot M. Texier

Renseignements Utiles

MAIRIE: 2 Place du Marché Tél: 05 46 91 71 20 Fax: 05 46 91 79 42

Mail: contact@taillebourg17.fr Site internet: <https://www.taillebourg17.fr/>

Ouverture public: Lundi 13h30 à 17h Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 8h30 à 12h

Samedi (1^{er} et 3^{ème} du mois) 9h à 12h Permanence CCAS sur RV Lundi Après-Midi Jeudi Matin

ECOLE PRIMAIRE: Parc du Château Tél: 05 46 91 77 49 **MATERNELLE:** Tél: 05 46 91 80 94

RESTAURANT SCOLAIRE: Parc du Château Tél: 05 46 97 39 33

AGENCE POSTALE COMMUNALE: Place du Marché Tél: 05 46 98 40 02

Lundi 13h30 à 17h Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 8h45 à 12h30 Samedi 9h à 12h

CYCLAD: Tél: 05 46 07 16 66 Site internet: <https://www.cyclad.org/>

Collectes Ordures Ménagères: Les dépôts des ordures doivent se faire dans les différents points de collecte dispersés sur la commune

Déchèterie pour les encombrants: Rue du Château d'Eau, Jamette 17350 St Savinien

Fermée les jeudis, dimanche et les jours fériés

Du 1/10 au 15/03 Lundi, Mardi, Vendredi 9h à 12h30 et 14h à 17h Mercredi 14h à 17h

Samedi 9h à 12h30 et 14h à 18h

Du 16/03 au 30/09 Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi 9h à 12h30 et 14h à 18h

POMPIERS: 18

SAMU: 15

CENTRE ANTI-POISON: 05 56 96 40 80

GENDARMERIE: 17 St Jean d'Angély Tél: 05 46 32 04 27

Mail: cob.st-jean-d-angely@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Permanence dans la Salle du Conseil Municipal: 1^{er} et 3^{ème} Jeudi du mois 10h à 11h

CABINET D'INFIRMIERES: Mmes Beaurin Laëticia, Loret Estelle

79 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg Tél: 06 37 41 42 85 / 06 09 77 76 09

MAISON MEDICALE: sur rendez-vous Drs Vilain Julien et Seguin Laurent Tél: 05 46 91 72 65 Infirmière: Mme Marandet Annick Tél: 06 70 84 93 12

Ostéopathe: Mme Tissot-Bez Ninon Tél: 07 78 10 23 22

Diététicienne: Mme Benavent-Marco Béatrice Tél: 06 69 43 22 11

PHARMACIE: Mme Champion Tél: 05 46 91 71 35 Lundi au Vendredi 9h à 12h30 et 14h15 à 19h30

Samedi 9h à 12h30

RESTAURANTS:

Auberge des Glycines 4 Quai des Gabariers Tél: 05 46 91 81 40 Ouvert tous les jours sauf Lundi midi

Les Quais de Taillebourg Rte de la Brossardière Tél: 05 46 91 73 28 Ouvert de Pâques à fin Octobre de 10h à 2h du matin

Restaurant de la Gare 24 Rue de la Gare Tél: 05 46 91 44 22 Ouvert tous les jours de 7h à 2h du matin sauf dimanche et jours fériés

CHAMBRES D'HOTES

Maison d'Aliénor 37 Rue Aliénor d'Aquitaine Tél: 06 62 37 76 73 / 06 70 46 79 15

Site internet: <https://www.maison-dalienor.com> Mail: maisondalienor@hotmail.fr

GITES

Riverside Gites 6 Place St-Louis Tél: 07 88 54 15 75 Mail: riversidegites17@gmail.com

L'Asphodèle Moreau Jocelyne La Brossardière Tél: 06 11 49 33 15

COMMERCES:

Boulangerie « Le Fournil de Lenzo » 9 Rue Aliénor d'Aquitaine Tél: 05 46 94 40 44

Ouvert du Mardi au Samedi 7h30 à 13h et 16h à 19h30 Le Dimanche 7h à 13h

Tabac-Presse-Souvenirs-Petite Epicerie La Civette de Taillebourg 12 Rue Aliénor d'Aquitaine

Tél: 05 46 91 70 89 Ouvert du Lundi au Samedi 7h à 12h30 et 16h à 19h30

ARTISANS

Electricité-Bricolage Eric Marie Tél: 06 16 38 77 17 Mail: e.marie17350@outlook.fr

Paysagiste-Apiculteur « Happy Nature » M Ponceau Mme Drousseau Tél: 05 46 91 81 15 /

06 83 89 24 68 Site: <https://www.happynature.fr> Mail: contact@happynature.fr

Taillebourg Automobile 8 Route de St Savinien Tél: 05 46 91 71 71 / 06 89 27 77 11

Mail: taillebourgauto@orange.fr

Taranne Charles Tapissier-Décorateur 21 Rue Aliénor d'Aquitaine Tél: 06 15 40 27 84

ARTISANS suite

Pneus 1 Route d'Annepont Tél: 05 46 96 22 19 Mail: cargo.pneus@cegetel.net

Artisan Peintre Bonnin Nicolas 2 Rue du Logis Tél: 06 03 94 76 65

Carrelage-Mosaïque L.C.M. 5 Rue des Chaumes Romefort Tél: 06 02 27 69 22

Peintre Vitrier Plaquiste Façadier Revêtement Desol Nempont Stéphane

4 Bis Rue de la Brossardière Tél: 06 63 12 94 35 / 06 60 17 14 94

J-C Bat Jacky Clémenceau Entreprise du Bâtiment 6 Rue Maçons Ouest Tél: 06 80 83 19 86

SERVICES

Communication Print et Digitale, Photographie, Edition Jean-François Weill Dit Morey

Tél: 09 72 31 46 61 Site: <https://www.pixel17.fr> Mail: contact@pixel17.fr



La Municipalité de Taillebourg
n'abat pas les arbres du domaine public sans
raison :

- danger pour la sécurité des personnes
- danger pour la stabilité des bâtiments et
des fondations.

Un professionnel nous accompagne pour ces
décisions.

L'équipe municipale.



